Règlement « Coupe des Pyrénées » 2025-2026

Depuis 2021, la ligue Occitanie a relancé le circuit de Coupe des Pyrénées. Ce circuit, comprenant 9 étapes cette saison, a pour but de mettre en valeur des organisations de qualité et de niveau régionale à nationale sur le massif pyrénéen. Ce document présente les points du règlement pour les organisateurs et les compétiteurs pour le circuit.

1. Les Courses

9 courses sont au programme cette saison.

Dates	Epreuves	Types	Lieux	Clubs organisateurs	
06/12	Sprint de P2	Sprint	Pyrénées 2000 (66)	Alticim	Championnat des Pyrénées Sprint
20/12	Vertic'Agudes	VR	Les Agudes (31)	Luchon Haute Montagne	Championnat des Pyrénées VR
18/01	Trace Catalane	Individuel	Les Angles (66)	Sport Montagne Cerdagne Capcir	Championnat des Pyrénées Individuel
24/01	VR de St-Lary	VR	St-Lary Soulan (66)	St-Lary Aure Montagne	
31-01/02	Altitoy	Équipe	Luz-St-Sauveur (65)	Altitoy	Championnat des Pyrénées Equipe
9/02	Challenge du LHM	Individuel	Bourg d'Oueil (31)	Luchon Haute Montagne	
01/03	Vertical du Louron	VR	Val Louron (65)	La Transpyros	
21/03	La Tranpyros	Individuel	Val Louron (65)	La Transpyros	

2. Règlement

- 1) Les compétitions du circuit de la Coupe des Pyrénées doivent respecter les règles du jeu et le règlement national des compétitions FFME.
- 2) Une étape de la coupe des Pyrénées peut être support d'un autre format de course (championnat des Pyrénées, coupe de France, coupe d'Espagne, Championnat de France, ...)
- 3) Le classement est ouvert à tous (licenciés FFME, non licenciés, licenciés étrangers...).
- 4) Les podium scratchs (H et F) et le premier de chaque catégorie seront récompensés lors de la dernière compétition (La Transpyros).
- 5) Il n'est possible de marquer des points seulement si on participe au parcours adapté de sa catégorie (ex : un sénior ne marquera pas de points sur le parcours B...)
- 6) Il est nécessaire de participer à 4 étapes sur 9 pour être classé.
- 7) Le cumul de l'ensemble des points permet d'éditer un classement Coupe des Pyrénées.
- 8) Pour les modalités d'inscriptions aux différentes courses, il est nécessaire de se référer aux règlements de chacune des épreuves. Lien des inscriptions sur <u>Coupe des Pyrénées Compétitions FFME Occitanie</u>

3. Les Classements – Points

• Le système de point utilisé est le même que celui utilisé pour la coupe de France de skialpinisme. Chaque compétiteur gagne des points en fonction de son classement sur chaque étape. Au-delà de la 38ème place, 1 point est marqué par chaque participant.

1ère place : 100 points	11ème : 51 points	21ème : 27 points	31ème : 9
2ème : 92	12ème : 48	22ème : 25	32ème : 8
3ème : 85	13ème : 45	23ème : 23	33ème : 7
4ème : 79	14ème : 42	24ème : 21	34ème : 6
5ème : 74	15ème : 39	25ème : 19	35ème : 5
6ème : 69	16ème : 37	26ème : 17	36ème : 4
7ème : 65	17ème : 35	27ème : 15	37ème : 3
8ème : 61	18ème : 33	28ème : 13	38ème : 2
9ème : 57	19ème : 31	29ème : 11	39ème et plus : 1 point
10ème : 54	20ème : 29	30ème : 10	Abd et Dsq : 0

- Si une personne a participé à toutes les compétitions du circuit, un bonus de 50 points sera accordé.
- Les points gagnés par des compétiteurs ex aequo sont calculés en effectuant la moyenne des points des places concernées.
 - Exemple : 3 premiers ex-æquo marqueront 100+92+85/3= 92,5...au lieu de 100 chacun Si l'étape est une course par équipe, chaque co-équipier remporte le nombre de point attribués à la place obtenue.
- En cas d'égalité finale, le critère retenu sera le nombre de participations puis le nombre de victoire, puis de 2eme place, puis de 3eme, ...
- Pour le comptage des points des féminines, celui-ci est réalisé à partir du classement scratch femme.
- Pour les classements Master et U23, celui-ci est établie à partir du classement scratch Sénior.
- A l'issue de chaque étape, un classement est établi en ajoutant les points gagnés par chaque compétiteur au cours des différentes étapes.

4. Classement par club:

Le classement par club prendra en compte la somme des points marqués sur la Coupe des Pyrénées. Chaque participant(e)s marquera des points pour son club, quel que soit la catégorie.

Acceptée le 20/10/2025 par la commission ski-alpinisme pour la saison 2025-2026.